



SIFAC EST EN PLACE

Conseil de Gestion de la DCSDAR du 18 mars 2025

Direction chargée de la Coordination des Services Déconcentrés d'Appui à la Recherche

Déclaration de la CGT-INRAE

Alors ça y est, nous y sommes, SIFAC est en place.

En l'absence de point SIFAC à l'ordre du jour de ce conseil de gestion nous pourrions être tentés de croire que jusqu'ici tout va bien. Ce n'est pourtant pas le cas. [Les interrogations transmises à la Direction Générale](#) en amont de ce conseil de gestion de la DCSDAR reflètent les problèmes de terrain rencontrés par nos collègues.

La CGT-INRAE avait pourtant alerté la Direction Générale dès le [CSAE de mai 2023](#) avec la motion sur le risque du changement d'outil. [La pétition lancée à l'appel de la CGT demandant un moratoire](#) avait recueilli plus de 1000 signatures, (signatures déposées au CSAE en février 2024). Lors de notre rencontre avec P. Mauguin, L.A. Julien, J.B. Hervouet et C. Michon, le 8 mars 2024, le collectif des administratifs CGT a réitéré sa demande d'un moratoire sur la mise en place des outils SIFAC et NOTILUS en s'appuyant sur [l'enquête menée auprès des agents INRAE](#), ayant récolté plus de 580 retours.

Notre Direction est restée sourde à la demande d'un outil ergonomique, fiable, efficace, adapté à la gestion des budgets des unités INRAE, qui prendrait la mesure de la réalité quotidienne de l'activité et du travail des gestionnaires au sein des Unités.

A quel moment, alors que les RH ne cessent de parler de Qualité de Vie au Travail, l'administration va-t-elle enfin écouter les personnels et mettre à leur disposition des outils adaptés à leur mission pour une gestion ad hoc dans les unités ? SIFAC n'était pas obligatoire, le rapport Gillet du 15 Juin 2023 est catégorique sur ce point. Même si ce rapport préconisait une uniformité de la gestion financière dans les différents établissements de recherche, il nous interrogeait sur la pertinence d'un changement de logiciel (Page 56 du rapport).

La DG a profité du déploiement de SIFAC pour ne plus autoriser les gestionnaires d'unité à changer l'imputation d'une dépense en cours d'exercice ([Réimputation Budgétaire](#))

...ce qui rend très difficile la gestion normale et collective d'un budget d'unité de recherche qui reçoit ses fonds de sources multiples (Soutien d'Etat, Recettes propres, contrats de recherche...). Nous demandons que les ré-imputations soient sans délai à nouveau permises au niveau des unités, l'outil SIFAC le permet contrairement aux messages transmis initialement par les PRP (Personnes Ressources de Proximité). La Direction Générale, lors du CSAE du 11 février 2025, a quand même reconnu que cette décision était un choix de la Direction Générale et rendrait cette opération budgétaire possible très exceptionnellement et exclusivement sous contrôle des SBFC (Services Financiers et Comptables). Ceci montre un manque de confiance patent dans la gestion budgétaire des unités.

C'est dans les unités et au plus près de l'exécution des programmes de recherche que doivent être gérés les crédits de sources si diverses, de façon fiable et transparente, au quotidien.

Les SBFC SDAR, déjà en sous nombre de personnel pour exercer leurs missions, sont les services qui viennent en appui à la recherche. La gestion des budgets des crédits récurrents ou de recherche doit rester autonome au sein des unités.

SIFAC n'apporte rien de plus que notre outil S2I, si ce n'est de nouvelles complexités dans la réalisation des tâches de nos collègues.

... un retour en arrière avec une saisie par codes, un manque de visibilité évident sur le disponible budgétaire nécessitant une gestion parallèle dans un tableur par les gestionnaires d'unités ou les porteurs de projet. Bref, où se trouve la simplification tant vantée ?

En moyenne, tous les 6 ans nous changeons de logiciel comptable, outil qui nous est vendu à chaque fois par la Direction Générale comme plus ergonomique, plus pratique, plus intuitif, plus économique. Nous avons beaucoup de mal à croire que ces changements d'outils soient économiquement intéressants pour

l'institut, d'autant qu'ils mettent à mal les connaissances et compétences acquises par les gestionnaires au fil des ans sur leur outil financier, leur demandant une ré-adaptation permanente.

Aussi nous demandons pour le prochain conseil de gestion de la DCSDAR que nous soit présenté le coût financier de SIFAC :

- Prix du logiciel incluant la licence et les futures mises à jour,
- Adaptations nécessaires pour rendre SIFAC compatible avec les attentes et les besoins de l'INRAE,
- Coût des formations des PRP et des gestionnaires (environ 900 personnes),
- Primes versées aux PRP.

Il ne faut pas oublier de comptabiliser les frais indirects comme les intérêts moratoires que l'institut a dû payer suite au non-paiement des factures pendant plus de 2 mois.

En plus des dommages collatéraux rencontrés par les collègues usagers de ces nouveaux logiciels, nous souhaitons citer les exemples les plus flagrants de dysfonctionnements et d'incohérence liés à l'utilisation de ces nouveaux outils et à leurs conséquences :

Le temps perdu par nos collègues à essayer de comprendre ce qu'ils doivent faire, en attendant les réponses à leurs innombrables demandes de tickets Ariane (600 tickets Ariane comptabilisés en attente de résolution), les avances financières effectuées par nos collègues en mission suite au non-paiement du prestataire mettant à disposition les badges d'autoroute et les cartes carburant des véhicules de service (et qui les ont purement et simplement désactivés). Les collègues absents de la base NOTILUS sont empêchés d'émettre un ordre de mission et ne sont à ce jour toujours pas remboursés de leurs frais, les innombrables mails reçus simplement pour valider un ordre de mission, la difficulté de réserver des titres de transport ou hôtels avant la validation d'un ordre de mission, la multiplication des ordres de mission pour chaque destination en lieu et place d'ordre de mission groupés ou permanents, le fait de devoir atteindre une taille de groupe minimum de 10 personnes pour pouvoir émettre des ordres de mission collectifs.

La CGT avait prévenu la Direction Générale de la multiplicité des « bugs » qu'il y aurait lors de la mise en place de ces nouveaux outils, et avait demandé à ce qu'il y ait a minima la mise en place d'une période de test sur une unité pilote en situation réelle dans un seul centre. La Direction Générale n'a pas voulu en tenir compte, nous promettant qu'il n'y aurait aucun bug. **C'est donc au final l'ensemble du personnel qui doit maintenant en supporter les conséquences...**

Pour terminer, nous souhaitons évoquer la situation des agents des SDAR sur le centre Antilles – Guyane.

Nos collègues ont quitté en urgence début Février 2025, un bâtiment reconnu fragile depuis 2010, suite à un diagnostic de risque sismique. Pourtant, et malgré les annonces du PDG en visite sur le centre en 2019, la situation est restée figée. Et il aura fallu attendre 2025, suite à une nouvelle étude pour déménager les agents des SDAR dans la précipitation. Les conditions d'accueil de nos collègues ne sont pas acceptables alors que les travaux du bâtiment censé les accueillir (bâtiment Palétuvier, ex bâtiment ASTRO) n'ont pas encore été engagés. Cette situation est inquiétante car elle génère de mauvaises conditions de travail, du stress pouvant se traduire par des RPS auprès de certains d'entre eux.

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :
Qualité (M. ou Mme) : NOM :
Prénom : Date de naissance :/...../.....
Corps : Grade :
E-mail :